

# ANIMER LES ZONES DE RENCONTRE

Guide pour des rues de quartier vivantes



Fussverkehr Schweiz  
Mobilité piétonne Suisse  
Mobilità pedonale Svizzera



## **Table des matières**

À propos de ce guide . . . . .	3
Quelle rue animer? . . . . .	4
Réaménager ensemble . . . . .	6
Penser le projet dans le temps . . . . .	8
C'est parti! . . . . .	10
Et après? . . . . .	16
Co-construction et mobilier urbain . . . . .	17
Références . . . . .	22



## À propos de ce guide

### Conseils issus de la pratique pour des zones de rencontre animées

L'espace public est important pour la vie d'un quartier. Les rues de quartier aménagées en zones de rencontre sont plus sûres, moins bruyantes et l'air y est plus pur. Bien qu'elles offrent des conditions optimales pour des usages variés, le potentiel de nombreuses zones de rencontre reste encore inexploité. Comment changer cela et reconquérir les rues? Comment l'espace libre devant chez soi peut-il réellement favoriser la vie du voisinage et les activités telles que le jeu, le mouvement et les rencontres? Différentes expériences (dont le projet «Mouvement, rencontre et animation», v. références) ont montré que cela est possible grâce à un réaménagement de la rue à la fois **interdisciplinaire, temporaire et participatif**, permettant de tester de nouvelles formes de mobilité compatibles avec le quartier et de nouvelles formes de cohabitation.

Cette publication s'adresse aux instances politiques, aux spécialistes de la mobilité, de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces publics et du secteur socioculturel, ainsi qu'aux personnes et associations in-

téressées et engagées qui souhaitent animer les rues de leur quartier et y améliorer la qualité de vie.

Les recommandations ci-après s'appliquent dans les rues munies du signal «zones de rencontre»: les personnes à pied ont la priorité, elles ne doivent cependant pas gêner inutilement les véhicules; la vitesse y est limitée à 20 km/h. En Suisse, le jeu est autorisé – indépendamment du régime de vitesse – sur les trottoirs et sur la chaussée des routes secondaires où le trafic est très faible.

Les astuces qui émaillent ce guide s'appuient sur les enseignements tirés du réaménagement de deux zones de rencontre existantes à Berne (Benteliweg) et à Zurich (Kyburgstrasse) durant trois mois au cours de l'été 2022. Ces expériences ont été recueillies dans le cadre du «Projet-modèle pour un développement territorial durable» soutenu par la Confédération. L'ensemble du processus et son analyse scientifique sont décrits dans des rapports séparés.

#### 4 **Quelle rue animer?** **Les besoins au cœur de la réflexion**

En principe, de nombreuses zones de rencontre se prêtent bien à un aménagement favorisant les rencontres et le mouvement au quotidien, pour autant qu'il existe une marge de manœuvre pour modifier la rue. Les quartiers les plus propices sont ceux où la population souhaite un réaménagement de sa zone de rencontre ou dans lesquels les autorités voient un potentiel d'apaisement, de sécurisation ou d'animation.

Les personnes directement concernées connaissent le mieux les dangers et les lacunes de leur environnement, mais aussi son potentiel et ses spécificités.

L'élan en faveur du changement peut venir aussi bien du quartier lui-même que de l'extérieur.

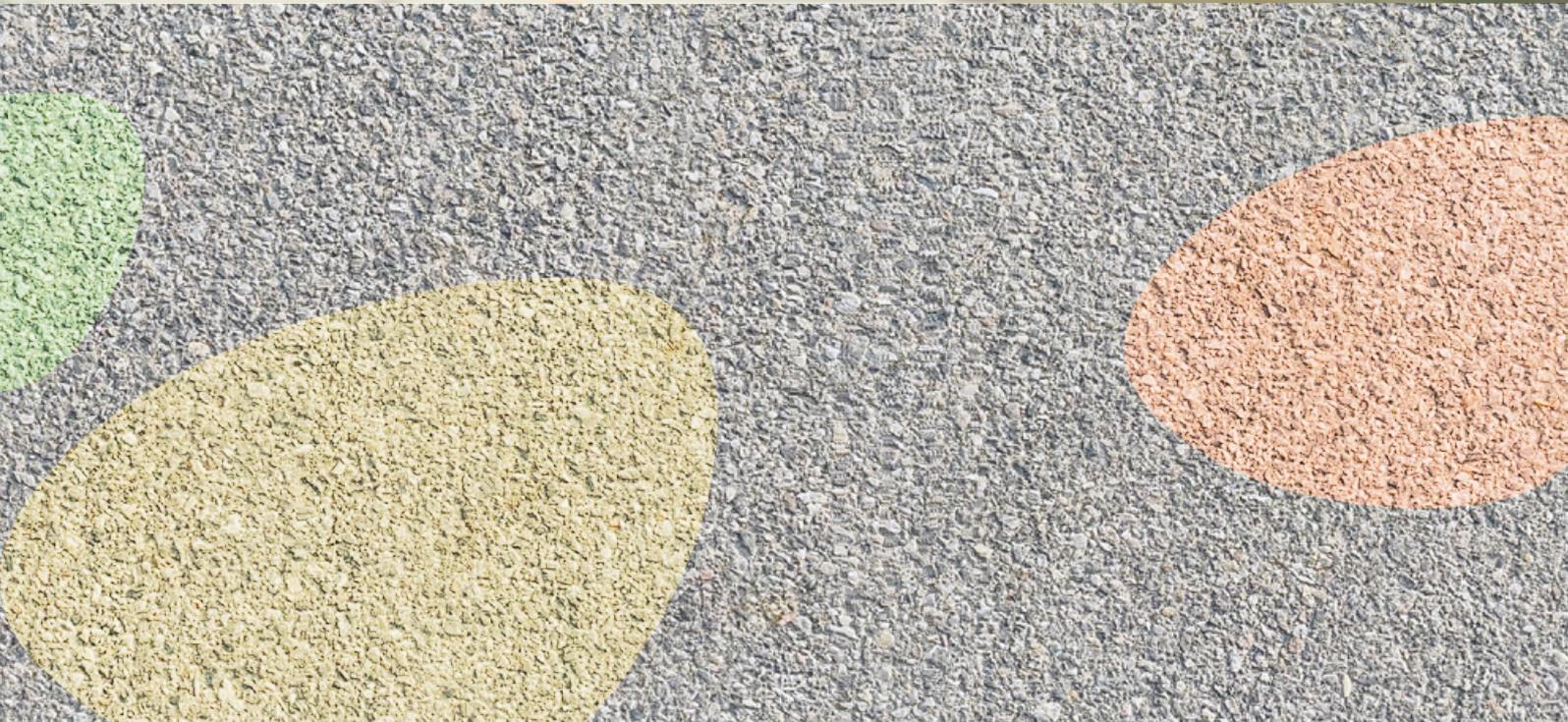
#### **Quand l'élan vient du quartier**

La population du quartier directement concernée peut exprimer ses attentes directement à la ville/commune en déposant une requête ou via des acteurs locaux. Définir et communiquer clairement les procédures et les interlocuteurs au sein de l'administration aide les initiatrices et les initiateurs à présenter leurs requêtes.

#### **Quand l'élan vient de l'extérieur**

Dans les quartiers socialement défavorisés, notamment, des acteurs locaux (associations de quartier, animation socioculturelle et enfance et jeunesse) peuvent aider à identifier les besoins et initier un processus de changement.







## Réaménager ensemble

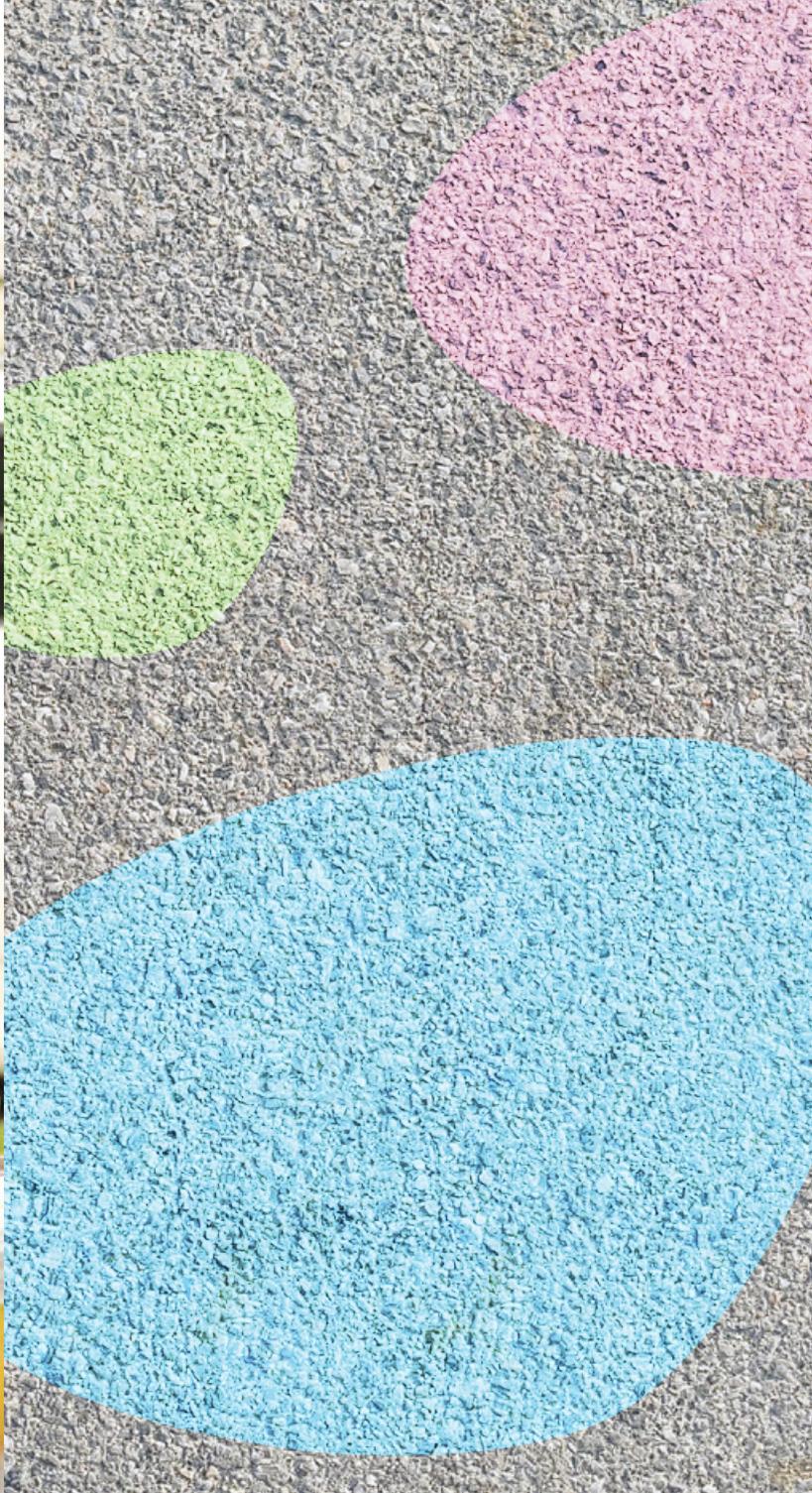
### Rassembler et s'organiser

Participer à l'aménagement de son espace de vie renforce le sentiment d'être chez soi. Participer à la planification et aider à construire contribue à s'identifier au quartier. Cela permet aussi de nouer de nouveaux contacts, de mieux connaître le voisinage et de renforcer les liens sociaux.

Mais tout changement suscite également des craintes : les acteurs locaux devraient ainsi être contactés et im-

pliqués dès le début du projet, car ils jouent un rôle charnière entre les préoccupations du quartier et celles de l'administration. Informer de manière ciblée permet d'entendre les craintes et de trouver des solutions.

Les acteurs locaux potentiels au sein d'un quartier sont des habitant-e-s de tout âge, des propriétaires de magasins ainsi que des personnes travaillant par exemple dans les crèches, les jardins d'enfants, les



écoles (de jour), l'animation enfance et jeunesse, l'animation de quartier ou le travail avec les personnes âgées.

L'administration devrait attribuer le suivi du projet à un-e employé-e, soutenu-e par une équipe interdisciplinaire rassemblant différents services (travaux publics, mobilité, voirie, espaces verts, urbanisme, travail communautaire, animation socioculturelle, etc.).

Il peut être utile de s'inspirer des expériences d'autres villes et communes (v. références) pour définir une posture commune concernant l'usage et l'aménagement des rues au sein de l'administration.

## Penser le projet dans le temps

### À court terme, temporairement ou durablement

Ne pas devoir suivre certaines procédures de planification rend les réaménagements temporaires plus faciles à réaliser, l'inconvénient étant qu'ils ne durent pas. C'est pourquoi il est important de réfléchir dès le début à ce que l'on souhaite atteindre à moyen-long terme et à la manière dont l'aménagement temporaire pourrait être adapté et prolongé en un réaménagement pérenne.

La première impulsion pour animer la rue peut être d'installer un canapé sur le trottoir pendant quelques heures ou plusieurs jours. Un chantier participatif est souvent réalisable en une demi-journée ou une jour-

née entière voire réparti sur quelques jours. Plusieurs semaines de préparation sont toutefois nécessaires, de sorte qu'un tel projet peut prendre quelques mois et parfois même quelques années.

Travailler avec un planning favorise le déroulement optimal du projet. Il faut prévoir suffisamment de temps pour la réflexion et les procédures d'autorisation entre chaque phase. Le projet devrait par ailleurs être mis en œuvre rapidement afin que les habitant·e·s, et en particulier les enfants, restent impliqués et voient les progrès au fur et à mesure.





7

FÊTER L'INAUGURATION

6

CONSTRUIRE  
ENSEMBLE

5

VEILLER  
À L'INTER-  
DISCIPLINARITÉ



1  
FÉDÉRER

2  
DÉFINIR LE CHAMP  
DES POSSIBLES

3  
RECENSER LES BESOINS

4  
ESQUISSE LE  
RÉAMÉNAGEMENT

C'est parti !

# 1 FÉDÉRER

12

## C'est parti ! Les bonnes pratiques

Chaque rue est différente et a des caractéristiques qui lui sont propres. Ces particularités résultent, d'une part, de sa structure bâtie, de ses dimensions, de ses espaces publics, de son emplacement dans le tissu urbain et des constructions avoisinantes; d'autre part, la composition démographique, l'organisation et la diversité linguistique des habitant·e·s ainsi que leurs besoins et leurs ressources jouent eux aussi un rôle important. Le déroulement de chaque phase du projet et leur ordre peuvent varier et avec eux, le coût et la quantité de travail nécessaire. Le modèle suivant propose 7 phases pour réaménager une zone de rencontre.

### Astuces :

- Prévoir suffisamment de temps et de ressources pour la communication. Il est important de communiquer avec les personnes concernées via différents canaux et à différents moments.
- Désigner clairement une personne de contact pour les habitant·e·s du quartier pendant toute la durée du projet.
- Coordonner les phases du projet avec les événements et activités déjà existants dans le quartier. Mettre à profit les synergies, ne pas se présenter comme concurrent.

L'élan pour le réaménagement peut venir aussi bien de personnes du quartier lui-même que de l'extérieur (v. chapitre «Quelle rue animer?»). Dans les deux cas, les personnes concernées doivent être contactées et intégrées au projet. Il est recommandé de constituer une équipe interdisciplinaire (v. chapitre «Réaménager ensemble»). Il se peut qu'il y ait de nombreuses personnes intéressées au sein de l'administration et du quartier. Si celles-ci sont embarquées dès le début, le projet s'en trouvera renforcé et les éventuels obstacles seront identifiés à temps.



## 2 DÉFINIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Les règles juridiques ou les aspects touchant à la sécurité sont complexes et contraignants. Il s'agit par exemple de la suppression de places de stationnement, des accès pour les pompiers, de l'installation de mobilier urbain et de plantes, ou encore de la couleur des revêtements bitumineux. Quelle est la marge de manœuvre? Qu'est-ce qui est possible, où et avec quels matériaux? Définir le périmètre et les groupes cibles et discuter de plusieurs variantes.



## 3 RECENSER LES BESOINS

Discuter des qualités et des défauts actuels de la zone de rencontre avec le quartier, de préférence sur place, et identifier les besoins. Tenir compte pour cela des capacités des participant·e·s (p. ex. dessiner avec les enfants ou établir un procès-verbal des balades collectives). Recenser aussi les aspects positifs et négatifs de l'aménagement actuel de la rue et les changements souhaités. Poser des questions ciblées, afin de comprendre les besoins cachés derrière ces souhaits. Se concentrer davantage sur les activités que l'on souhaite pouvoir faire que les aménagements concrets.

### Communication

Demander aux acteurs locaux et associations de quartier d'annoncer l'action de recensement des besoins au moyen de flyers, d'affiches, d'annonces dans les journaux de quartier, des réseaux sociaux, etc.



## 4 ESQUISSE LE RÉAMÉNAGEMENT

Traduire les besoins en mesures concrètes tout en laissant autant de marge de manœuvre que possible pour la mise en œuvre et, dans un premier temps, travailler uniquement par zones : si, par exemple, les enfants souhaitent avoir plus d'espace pour grimper, bouger et jouer, il est possible de définir une zone où l'on construira, avec eux, quelque chose qui réponde à ce souhait.

## 5 VEILLER À L'INTER- DISCIPLINARITÉ

La planification englobe l'organisation du matériel, des machines et de l'aide ainsi que l'obtention des autorisations (demandes de permis de construire, publication des mesures de circulation, etc.). Lors de la phase de préparation, organiser une réunion rassemblant toutes les personnes impliquées ainsi que les représentant-e-s des services concernés. Pour ce qui est des événements sur place, tenir compte de la saison, de la météo et de la température. Clarifier la présence des enfants et des adultes (vacances, jours fériés). Annoncer les événements à l'avance.

### Communication

Demander aux acteurs locaux et associations de quartier d'annoncer l'action de recensement des besoins au moyen de flyers, d'affiches, d'annonces dans les journaux de quartier, des chats de groupe, etc.



## 6 CONSTRUIRE ENSEMBLE

Dans l'idéal, le réaménagement se déroule sur plusieurs jours afin de donner l'occasion d'y participer au plus grand nombre d'habitant·e·s possible. Prévoir des étapes de travail simples pour les enfants. Les travaux nécessitant des machines lourdes ou demandant de la précision peuvent être effectués au préalable (scier, préparer les avant-trous, etc.). Sur place, la personne responsable devrait être clairement identifiable. Aborder les passant·e·s de manière active et les inviter à collaborer peut faciliter la tâche.

### Communication

Informers les participant·e·s de la fête d'inauguration.



## 7 FÊTER L'INAUGURATION

Une inauguration festive à la fin du réaménagement est une manière de reconnaître le travail effectué par toutes les personnes y ayant contribué. C'est une occasion de plus de nouer des contacts dans le quartier. Dans le cas de projets émanant de l'extérieur, l'inauguration est en outre l'occasion de passer le relais aux habitant·e·s.





## Et après ?

### Réaménager : un processus à part entière

#### Qui entretient ?

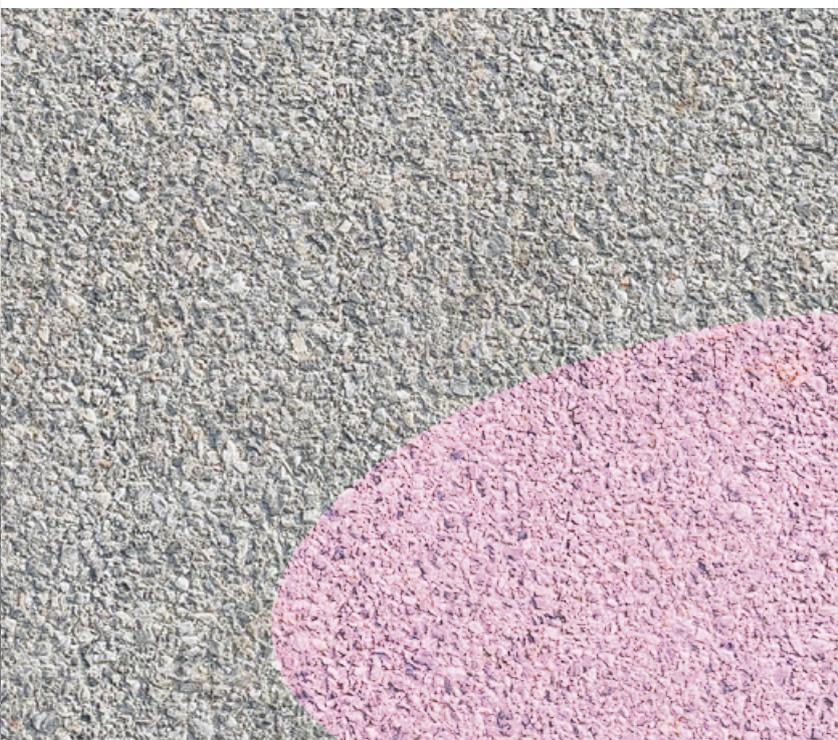
Il convient de clarifier qui est responsable d'arroser les plantes, afin que l'aménagement conserve un aspect soigné. Pendant la phase de test, cette tâche ne fait pas encore nécessairement partie du cahier des charges des services communaux. Dans l'idéal, les habitant·e·s s'occupent des petits travaux d'entretien et de l'arrosage. L'administration peut prendre le relai si la participation faiblit. Elle peut mettre à disposition des poubelles pour prévenir le littering. Plus l'aménagement dure, plus il est nécessaire de planifier l'entretien avec soin et de prendre ces tâches au sérieux.

#### Animer en continu

Les zones de rencontre sont façonnées par les personnes qui les animent. Un réaménagement temporaire est un processus continu et non une fin en soi. Des activités occasionnelles, organisées par exemple par l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert ou par les jardins d'enfants et les écoles, peuvent assurer l'animation. Il est également possible que des groupes de voisins engagés réalisent/organisent chaque année des actions de réaménagement.

#### Démonter

Démonter et enlever les éléments d'aménagement fait partie intégrante du projet et cela doit être planifié à l'avance et annoncé avant les travaux. Organiser une fête de clôture à la fin du démontage peut également être une bonne idée.



## Co-construction et mobilier urbain

### Œuvrer ensemble pour la diversité

Remettre en question les habitudes est toujours utile pour susciter un changement de comportement. Quelques mesures simples, comme une fresque peinte au sol, des bacs végétalisés, des chaises longues et du mobilier à escalader modifient la perception de l'espace et incitent à l'utiliser différemment. La diversité des personnes et de leurs besoins devrait également être prise en compte (endroits où s'asseoir pour les personnes âgées, possibilités de jouer et de bouger pour les enfants, etc.). Plutôt que de «surmeubler» la rue, il est préférable de créer des «espaces de possibilités» permettant des usages variés. Un aménagement sobre est garant d'une meilleure qualité.

Il est également possible de réaménager une rue à petite échelle et en se basant sur ses propres connaissances et ressources. On peut construire certaines choses soi-même, en mobilisant les compétences disponibles dans le quartier (menuiserie, bureau d'architectes ou d'architectes paysagistes, artistes, etc.). Il est toutefois utile de disposer de connaissances spécialisées sur des thèmes tels que le gabarit de la rue, la structure des espaces publics et du tissu bâti, la densité de l'habitat ou encore les plantations. Ces connaissances aident à tenir compte des multiples défis et à mieux s'intégrer au contexte local.

#### Garantir la sécurité et l'accessibilité

Grâce à la limitation de vitesse à 20 km/h et au principe de cohabitation, les zones de rencontre représentent une grande avancée pour la sécurité routière. Et grâce au réaménagement temporaire, la population du quartier en profite encore davantage. L'espace public doit être, dans la mesure du possible, accessible pour tout le monde et sans obstacles – et ce sans compromettre la sécurité.

#### Astuces :

- Par mesure de sécurité, utiliser des blocs de pierre inamovibles et non franchissables, ou autre élément similaire.
- Pour une meilleure visibilité, utiliser du matériel réfléchissant (p. ex. des autocollants).
- En raison du risque de chute, limiter la hauteur du mobilier à 1 m (v. normes et lignes directrices).

17





### **Durabilité**

Les mesures visant à améliorer la qualité de vie dans le quartier doivent respecter les principes du développement durable.

Quelques milliers de francs de frais de matériel peuvent suffire (selon le type de matériel et sans les prestations de spécialistes) pour un aménagement temporaire.

### **Astuces :**

- Il est souvent possible de réutiliser le matériel du service de la voirie (bordures, bois, mobilier, éléments de jeux).
- Il faut s'assurer que les matériaux ne sont pas dangereux et ne présentent aucun risque pour la santé (cf. bois traités chimiquement, salissures avec de l'huile de moteur, etc.)
- Prévoir dès le départ les coûts des modifications, des retouches, de l'entretien, des réparations et du démontage.

### **Mobilier urbain**

Le mobilier peut être temporaire ou permanent, fixe ou mobile. On peut reprendre des chaises, des bancs et des caisses disponibles ou en construire soi-même. Les objets naturels (troncs d'arbre, billots de bois, grosses pierres, etc.) conviennent bien pour s'asseoir et jouer.

Le mobilier mobile facilite un usage flexible et ludique. Inconvénient : placé de manière irréfléchie, il peut entraver la circulation alors que la rue doit rester praticable.

Les matériaux «chaleureux», comme le bois, sont appréciés. Le bois se prête d'ailleurs bien à la construction avec des personnes sans connaissances préalables, et peut constamment être adapté en fonction des besoins. L'expérience montre que le mobilier «fait maison» ou mobile est rarement la cible de vandalisme.

### **Astuces :**

- Le bois se prête bien à la construction avec des enfants et des adultes.
- Avec des systèmes de construction simples et des éléments combinables entre eux, on peut commencer le travail sans longue préparation, déterminer la forme du mobilier de manière spontanée et l'adapter facilement.
- Consulter des spécialistes pour les mesures de protection des arbres. Ne rien fixer sur le tronc des arbres, protéger la zone d'enracinement / le pied de l'arbre (p. ex. ne rien y déposer).
- Les éléments démontables en pièces détachées sont plus faciles à transporter et facilitent le montage et le démontage.



### Ombrage

Les voiles d'ombrage et les parasols servent de protection contre les intempéries et créent des espaces de séjour frais et ombragés en été. Ils peuvent être combinés avec de la végétation (plantes grimpantes, etc.) et être amovibles et/ou temporaires. Les arbres sont particulièrement prisés au sein de l'espace public, mais ils ont besoin de conditions appropriées (v. planter et désasphalter).

#### Astuces :

- Bien planifier l'utilisation des voiles d'ombrage et bien les tendre afin d'éviter qu'ils ne s'affaissent (formation de «poches d'eau» et résistance au vent).
- Les plantes à croissance rapide et de grande taille donnent aussi de l'ombre – même celles qui poussent dans des pots.

### Peinture au sol (fresque)

Les pochoirs permettent d'appliquer des motifs de manière efficace et d'obtenir un «look» uniforme. Cette technique est particulièrement adaptée au travail avec de jeunes enfants.

#### Astuces :

- La peinture ne doit en aucun cas entraîner un risque de glissade pour les personnes à pied et les cyclistes.
- La peinture naturelle pour les surfaces intérieures (p. ex. peinture à l'argile) tient jusqu'à deux ans. Elle s'estompe lentement, s'enlève avec de l'eau à haute pression et n'est pas polluante.
- Utiliser d'autres couleurs et d'autres formes que celles réservées à la signalisation routière; deux couleurs au maximum, ne pas les appliquer sur toute la surface (v. normes et lignes directrices).
- Protéger la peinture fraîche de la circulation au moyen de barrières.

### Invitation au jeu

Les motifs ludiques sur le sol, le mobilier urbain, les grosses pierres et les éléments mobiles (petites pierres ou autres) stimulent l'imagination, en particulier celle des enfants, et les incitent à être actifs. La participation des habitant-e-s du quartier au réaménagement peut également se faire dans un cadre ludique.

### Astuces :

- 20 · Prévoir ou construire soi-même un coffre à jouets pour y déposer les jouets et les articles de sport.
- Ne pas créer de cachettes, de tunnels ou de chemins donnant directement sur la chaussée – en particulier à l'entrée de la zone, aux carrefours et aux endroits sans visibilité.
- En cas d'utilisation d'éléments d'aménagement mobiles, désigner des personnes responsables qui veilleront à ce que le passage des véhicules reste garanti.
- Une utilisation plus intensive signifie également davantage de déchets : organiser le ramassage des déchets et l'entretien régulier.

### Planter et désasphalter

Pour végétaliser la rue, il faut des endroits ombragés et frais qui font encore souvent défaut. Avant d'éventuellement planter de façon définitive, on peut tester l'ambiance avec des plantes et des arbres en pots (y compris ceux des habitant-e-s), des jardinières ou des bacs surélevés. Les fleurs font le bonheur des abeilles et les baies et les légumes sont de belles récompenses pour les jardinières et les jardiniers du quartier.

Les plantes existantes sont également utiles. Les arbres donnent de l'ombre, structurent la rue et créent une atmosphère agréable.

Il est également envisageable de désasphalter les places, les trottoirs ou les places de stationnement à long terme. Sur les routes où circulent des véhicules, il faut toutefois clarifier au préalable les conditions à respecter avec les services des travaux publics et des espaces verts.

### Astuces :

- Utiliser les arbres existants pour créer des espaces de séjour à l'ombre.
- Opter pour des plantes indigènes et robustes qui nécessitent peu d'entretien et d'eau (plantes vivaces à fleurs, graminées, arbustes à baies, etc.).

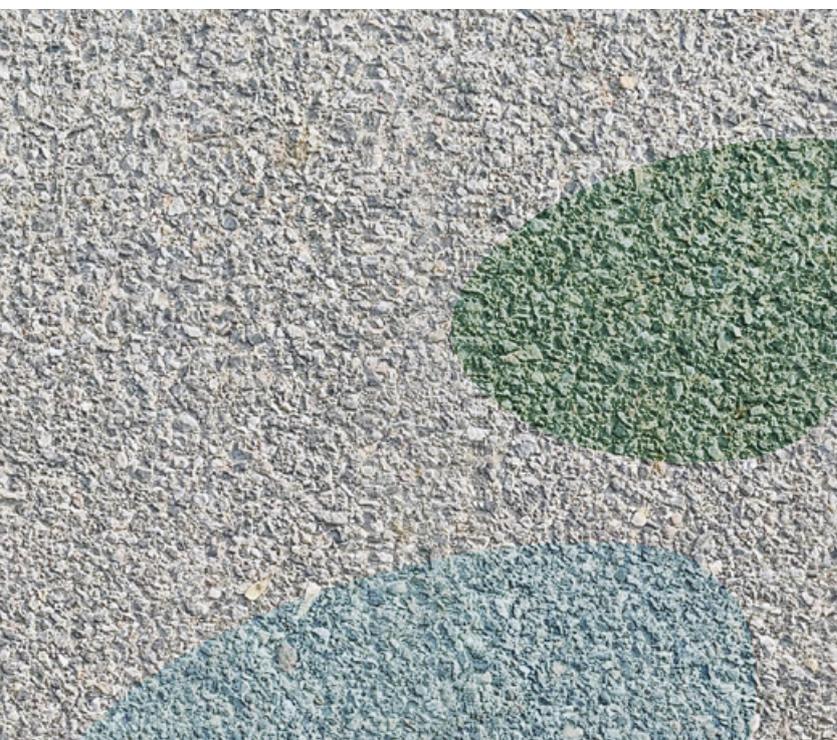


### Récupérer de la place ?

Des zones sans trafic sont nécessaires pour permettre davantage d'activités ou en créer de nouvelles. Il est parfois possible de créer ces surfaces libres en supprimant des places de stationnement. Il vaut la peine de tester une telle mesure de manière provisoire. La suppression temporaire de places de stationnement est en effet mieux acceptée lorsque son objectif et sa durée sont clairement communiqués.

### Astuces :

- Suppression de places de stationnement : les dispositions de l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR) s'appliquent. La suppression doit être arrêtée et publiée. Il faut s'attendre à des oppositions, qui peuvent retarder la mesure, voire l'empêcher. C'est pourquoi la publication devrait avoir lieu environ six mois avant la date de suppression prévue. En fonction de la législation cantonale et de la pratique communale, une ou plusieurs places de stationnement peuvent être supprimées pour une durée limitée sans publication.
- Communiquer clairement l'objectif et la durée des tests pour prévenir les résistances.





## 22 Références

### Aménagements temporaires et zones de rencontre

- Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt e. V., Temporärer Stadtplatz Klausenerplatz Kiez, résultats, Berlin, 2021
- Mobilité piétonne Suisse, AFAJ et Haute école spécialisée bernoise, Projet modèle «Mouvement, rencontre et animation dans des quartiers de Berne et Zurich», rapport et évaluation, 2023
- Mobilité piétonne Suisse, Aménagements temporaires, un pas vers la ville de demain, 2023
- Mobilité piétonne Suisse, Zones de rencontre, tendances et défis après 20 ans, 2022
- [rue-avenir.ch/themes/urbanisme-tactique/amenagements-temporaires/](http://rue-avenir.ch/themes/urbanisme-tactique/amenagements-temporaires/)
- Stocker Petra, Ko-kreative Planung von Räumen der Begegnung auf Quartierebene, 2022
- Ville de Berne, évaluation, Berner Oasen, 2022 (sur demande)
- Ville de Lausanne, Midi-Beau Séjour, Benjamin Constant, évaluation, 2022
- Ville de Nyon, Monitoring Place Perdttemps (sur demande)
- Ville de Zurich, «Brings uf d'Strass!», rapport et évaluation, 2021, 2022
- [zonederencontre.ch](http://zonederencontre.ch)

### Normes et lignes directrices

- Aménagement de surfaces routières colorées (ASRC), norme SN 640 214 (payant)
- Cas de croisement et largeur de chaussée, Mobilité piétonne Suisse, 2017
- Conception de l'espace routier; éléments de modération du trafic, norme VSS 40 213 (payant)
- Constructions sans obstacles, norme SIA 500

- Courbes tractées (norme VSS 40 271A)
- Décisions relatives à la réglementation du trafic (fermeture, vitesse, déviation): Ordonnance sur la signalisation routière (OSR art. 107 ss) et lois cantonales sur la circulation routière
- Demande de permis de construire pour un aménagement temporaire: lois cantonales et communales sur la construction
- Risque de chute: norme SIA 358 «Garde-corps et allèges» et Documentation SIA D0158 (payant)
- Suppression de places de stationnement: Ordonnance sur la signalisation routière (OSR art. 107, modification de la réglementation du trafic)
- Trafic piétonnier – espace de circulation sans obstacles, norme SN 640 075 (payant)
- Vérification de la viabilité, norme VSS 40 271 A (payant) [www.mobilityplatform.ch/de/vss-shop/product/VSS-40271A](http://www.mobilityplatform.ch/de/vss-shop/product/VSS-40271A)

## Impressum

### Projet modèle 2020-2024 «Mouvement, rencontre et animation dans des quartiers de Berne et Zurich»

[mobilitepietonne.ch/rencontre](http://mobilitepietonne.ch/rencontre)

[bern.ch/modellvorhaben](http://bern.ch/modellvorhaben)

[stadt-zuerich.ch/modellvorhaben](http://stadt-zuerich.ch/modellvorhaben)

[are.admin.ch/modellvorhaben](http://are.admin.ch/modellvorhaben)

Rédaction: Jenny Leuba, Tobias Bauer, Eco-Fit, [textatelier.ch](http://textatelier.ch)

Photos: Camille Decrey, Guillaume Perret (p. 9, 16, 21)

Layout: [mimon](http://mimon) Visuelle Gestaltung

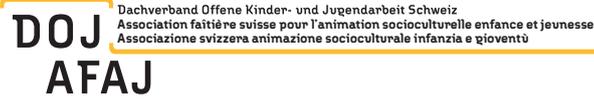
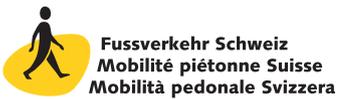
Traduction: Agnès Camacho-Hübner, [IntenCity](http://IntenCity) Sàrl



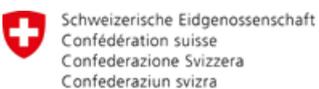


Utiliser la fleur  
pour en faire un  
chablon et décorer  
votre rue!

## Un projet de



## Avec le soutien de



Office fédéral du développement territorial ARE  
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO  
Office fédéral de l'environnement OFEV  
Office fédéral de l'agriculture OFAG  
Office fédéral du logement OFL  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Office fédéral des routes OFROU  
Office fédéral du sport OFSPO



STIFTUNG  
**3FO**



**SWISS PRIME SITE**